

*Avis
aux
Entreprises*

Contrats Spéciaux
de **Formation**

Dépôt des pièces justificatives au titre de l'exercice 2007

En vue d'éviter le goulot d'étranglement constaté au cours des derniers jours de dépôt des dossiers de remboursement, notamment au niveau de Casablanca, l'OFPPT vous invite à déposer dès à présent et jusqu'au 30 avril 2008, les pièces justificatives au titre de l'exercice 2007 auprès de l'UG CSF de votre région.

Pour plus d'informations :

Tel. 022 62 28 02 / 022 62 27 78/95 – Fax. 022 62 28 03

Portail CSF : csf.ofppt.org.ma



OFPPT

Partenaire en compétences